

Réunion du Comité de l'A.P.M. (11 janvier 1970)

1. Vie de l'Association

1.1. Articles dans la Presse.

Lors de la dernière réunion du comité (12 octobre 1969), il avait été décidé d'envoyer un article dans les journaux. Ce dernier a paru dans le « Monde » du 11 novembre et dans certains quotidiens régionaux (Dépêche de Toulouse, Progrès de Lyon...).

Conclusion. — Si le comité veut faire passer un article dans les journaux, il envoie ce dernier aux régionales qui prennent contact avec les journaux régionaux plutôt que de passer par le canal de l'A.F.P.

1.2. Élections au Comité.

Un large débat a eu lieu concernant l'amélioration d'une part de l'information des adhérents pour augmenter le nombre des votants (700 sur 10 000) et d'autre part du dépouillement. Un problème connexe est celui des sondages. Il a été rappelé que l'A. G. de Beaunçon avait décidé qu'il n'y aurait plus de liste préférentielle du comité. Certains ont envisagé l'éventualité d'un dépouillement sur le plan régional.

Conclusion. — Il a été décidé d'essayer un dépouillement automatique sur le plan national. Un bureau élargi se réunira le 31 janvier pour préparer le questionnaire. Les candidats auront jusqu'au 15 février pour se faire connaître. Un bureau élargi se réunira le jeudi 19 février à 20 h 30 pour dresser la liste des candidats. Celle-ci sera publiée dans l'ordre alphabétique. Pour l'information des adhérents il a été décidé d'envoyer un complément de bulletin consacré exclusivement à l'Assemblée Générale. Pour terminer il a été décidé que dès le mois de juin le comité étudiera le problème des élections de 1971.

1.3. Journées de l'A.P.M.

Hennequin fait un rapport concernant la préparation de ces journées. Un questionnaire sera diffusé avant le 15 février. Il a été décidé de ne pas inviter de personnalité officielle (ministre...), mais des collègues anglais et des membres d'autres A.P.

2. Organisation des stages pour les professeurs de Mathématiques de Seconde

Vissio rend compte de la situation. L'Inspection Générale a organisé les 8-9-10 décembre trois journées d'étude sur les commentaires des programmes de Seconde. En général deux collègues par académie et les I.P.R. étaient invités. Ni les I.R.E.M. ni l'A.P.M. ont été officiellement prévenus (M^{me} Touyarot reçoit une invitation le 8-12 !). Vissio s'y rend le 9-12 et a quelques accrochages. En principe les participants à ces stages doivent animer des journées d'information destinées aux enseignants de Seconde (1 journée par département). Dans les départements pourvus d'I.R.E.M. ces derniers doivent s'en charger. D'ailleurs

le directeur de l'I.R.E.M. de Lyon est convoqué le jeudi 8 janvier à une réunion au ministère à ce sujet (il a reçu la convocation le 8 au matin à Lyon !). Pour terminer, l'Inspection Générale a envoyé directement aux Régionales de l'A.P.M. les commentaires de Seconde sans en avertir le Bureau national.

Conclusion. — Estimant qu'une journée d'information est insuffisante, le Bureau de l'A.P.M. va demander au ministère qu'il y ait deux fois trois journées de stage regroupant les enseignants de Seconde de 4 départements et que ces stages soient animés partout par les I.R.E.M.

3. Discussion sur les programmes de Seconde

Le comité se refuse à discuter les commentaires de l'Inspection Générale mais remet en cause la méthode d'élaboration de tels textes et le caractère officiel donc contraignant de ces commentaires.

Conclusion. — Le Bureau est chargé d'intervenir d'une part auprès de M. Lichnérowicz pour que la commission du même nom fasse des commentaires à ses programmes en indiquant différents chemins à suivre, d'autre part auprès du ministère pour obtenir le caractère non officiel de ces commentaires. Il a été souhaité que l'A.P.M. ne se contente pas de commenter les commentaires mais qu'elle étudie très sérieusement les nouveaux programmes dès qu'ils paraîtront.

4. Statuts des I.R.E.M.

Bernard (Marseille) souhaite que les I.R.E.M. aient le plus rapidement possible des statuts pour qu'ils aient une existence officielle qui les rende moins vulnérables à des changements de politique gouvernementale.

Glaymann, par contre, estime que les I.R.E.M. jouissent actuellement d'une liberté qu'ils perdraient partiellement s'ils étaient munis de statuts. De plus la réforme est loin d'être terminée et on y voit mal la place des I.R.E.M. qui doivent avoir des liens avec les différents ordres d'enseignement, les écoles normales, les organismes chargés de la recherche pédagogique, etc.

Conclusion. — Il faut encore étudier le problème.

5. Local A.P.M.

Le trésorier Clopeau rend compte des démarches qu'il a faites en vue de l'achat d'un local d'environ 70 m². Il estime que pour cela une somme d'environ 150 000 F est nécessaire. Le Comité lui donne le feu vert pour continuer les recherches à ce niveau.